



Commission économique pour l'Europe

Comité directeur des capacités et des normes commerciales

Septième session

Genève, 27 et 28 (matin) juin 2022

Point 10 de l'ordre du jour provisoire

Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations

Coopération avec d'autres organes de la Commission économique pour l'Europe et d'autres organisations

Document soumis par le secrétariat

I. Introduction

1. Le présent document dresse un état des lieux des activités de coopération réalisées pendant la période 2021-2022 dans le cadre du sous-programme Commerce de la Commission économique pour l'Europe (CEE). La première partie donne un aperçu général des travaux effectués en collaboration avec les partenaires de développement, tandis que la seconde présente les domaines concernés ainsi que les mécanismes sur lesquels repose la coopération.

2. Les activités du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU) sont présentées à titre purement informatif. Ce document couvre également les activités de coopération liées au commerce qui ont été menées pour donner suite à la soixante-neuvième session de la Commission sur le thème de « l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles ».

II. Normes de qualité des produits agricoles

3. La CEE continue de collaborer avec les quatre autres commissions régionales – la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) – sur des questions relatives aux systèmes alimentaires et aux pertes et au gaspillage de nourriture. Au cours de l'année écoulée, une note d'orientation commune sur la transformation des systèmes alimentaires a notamment été élaborée et rendue publique à l'occasion du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires tenu le 23 septembre 2021¹. Entre février 2018 et décembre 2021, la CEE a également collaboré avec les

¹ <https://unece.org/circular-economy/news/un-regional-commissions-launch-policy-brief-transforming-food-systems>.



commissions régionales à la mise en œuvre du projet du Compte de l'ONU pour le développement qui visait à renforcer la cohérence des politiques menées et la durabilité des structures nationales de production et de consommation dans le commerce Nord-Sud et Sud-Sud de produits agricoles en prêtant une attention particulière à la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires. Les activités de coopération ont également pris la forme d'études analytiques visant à évaluer et à quantifier l'incidence des prescriptions commerciales sur les pertes de denrées alimentaires et d'une formation en ligne sur la production durable de noix destinée à la région de l'Asie centrale (septembre 2021).

4. La CEE poursuit son étroite collaboration avec la Commission européenne en vue d'assurer l'harmonisation complète des normes de commercialisation avec les normes de la CEE. Elle coopère également avec le Régime de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes afin de permettre une interprétation commune des normes CEE et leur application au commerce international. Elle coopère aussi avec le Comité du Codex Alimentarius sur les fruits et légumes frais ainsi qu'avec le Comité du Codex sur les fruits et légumes traités pour mettre au point de nouvelles normes de qualité commerciale et tenir à jour celles qui existent déjà.

5. La CEE continue également de coopérer étroitement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Dans le cadre de la Coalition thématique des Nations Unies sur les systèmes alimentaires durables, qui vise à promouvoir et à faciliter un soutien coordonné pour le renforcement des systèmes alimentaires durables dans la région de l'Europe et de l'Asie centrale, la CEE collabore avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) dans le domaine des systèmes alimentaires durables. Elle a contribué à l'édition 2022 de la publication *Regional Overview of Food Security and Nutrition in Europe and Central Asia* (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Europe et en Asie centrale) dirigée par la FAO et copublée par tous les partenaires de la Coalition thématique et a organisé conjointement un webinaire intitulé « Sustainable Food Systems to Build Back Better in Europe and Central Asia » (« Des systèmes alimentaires durables pour reconstruire en mieux en Europe et en Asie centrale ») en marge du Forum régional pour le développement durable, en avril 2022.

6. La CEE a également collaboré avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité, composé de la CEE, de la FAO, du Centre du commerce international (ITC), du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et de la CNUCED, à l'organisation d'une table ronde sur la promotion de la circularité dans le commerce des denrées alimentaires (novembre 2021).

III. Politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation

A. Coopération avec des organisations internationales et régionales

7. Par l'intermédiaire du Groupe de travail des politiques de coopération en matière de réglementation et de normalisation (WP.6), la CEE a le statut d'observateur permanent au Comité des obstacles techniques au commerce de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle a participé à toutes les réunions officielles du Comité. La surveillance des marchés, l'évaluation de la conformité, la gestion des risques et la formation en matière de normalisation sont autant de thèmes clefs qui reviennent souvent à l'ordre du jour. Le secrétariat de la CEE est en mesure d'apporter sa contribution dans ces domaines et de souligner l'importance des normes qui tiennent compte des questions de genre.

8. La CEE a renforcé sa coopération avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) afin d'appuyer les normes tenant compte des questions de genre. ONU-Femmes a été consultée et a largement participé aux travaux de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. La CEE a aidé ONU-Femmes à organiser une table ronde sur l'objectif de développement durable (ODD) n° 5 sur l'égalité des sexes dans le cadre du Forum régional pour le développement durable qui a eu lieu en avril 2022.

9. La collaboration avec l'ITC s'est poursuivie dans le cadre de plusieurs initiatives. Le secrétariat de la CEE travaille avec l'ITC à la publication d'un guide commun sur l'intégration de la gestion du risque dans la facilitation du commerce, à paraître en 2022.

10. La CEE travaille en étroite coopération avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR) afin de promouvoir l'application des normes internationales en tant que moyen de réduire les risques de catastrophe, y compris les risques sanitaires tels que la pandémie actuelle, en particulier dans un contexte urbain. En tant qu'organe de la CEE, le WP.6 participe activement aux travaux de l'UNDRR et représente le sous-programme Commerce.

11. Au niveau régional, la Commission européenne appuie les activités du WP.6, en particulier en ce qui concerne la surveillance des marchés et l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Le Comité européen de normalisation (CEN) et le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC), qui sont chargés d'élaborer les normes européennes, ont défendu avec force auprès de leurs membres la Déclaration sur les normes tenant compte des questions de genre.

12. La Communauté d'États indépendants (CEI), le Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification (EASC) et la Commission économique eurasiatique sont également des partenaires importants. Ces organisations rendent également compte de l'utilisation qu'elles, ainsi que leurs États membres, font des outils élaborés par le WP.6. Une bonne partie des pays participant à l'Initiative sur la sécurité des pipelines vient de cette région du monde. Les membres de cette Initiative relancent les discussions afin qu'une recommandation soit établie à ce sujet. En dehors de la région qu'elle couvre, la CEE a également continué de coopérer étroitement avec l'Organisation régionale africaine de normalisation et elle a conclu un nouveau partenariat avec l'Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (SMIIC).

B. Coopération avec les organismes de normalisation et les organisations chargées de l'infrastructure qualité

1. Politiques de normalisation

13. Les divers acteurs du secteur de la normalisation continuent d'appuyer les travaux du WP.6. La Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre a été signée à ce jour par près de 80 organisations, parmi lesquelles 50 organismes nationaux de normalisation de tous les continents, toutes les principales organisations internationales de normalisation (l'Organisation internationale de normalisation [ISO], l'Union internationale des télécommunications [UIT], la Commission électrotechnique internationale [CEI]), des organismes établissant des normes privées de durabilité et des organismes régionaux de normalisation².

14. La collaboration de la CEE avec plus de 30 organismes de normalisation s'est également traduite par le lancement du portail sur les normes au service de la réalisation des ODD. Cette plateforme en ligne permet de mieux sensibiliser les responsables de l'élaboration des politiques à la manière dont les normes soutiennent la réalisation des objectifs et des cibles du Programme 2030. Elle offre un outil permettant de relier les normes aux ODD, un répertoire d'études de cas ainsi que des supports de formation (<https://standards4sdgs.unecce.org/>). Le secrétariat a travaillé à la mise à jour de ce portail

² La liste complète des signataires est disponible à l'adresse suivante : <https://unecce.org/gender-responsive-standards-initiative>.

avec les principaux organismes internationaux de normalisation, parmi lesquels ASTM International, le CODEX, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), la CEI, l'International Electrical and Electronics Engineers (IEEE), l'ISO et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le portail ainsi mis à jour a été relancé le 11 mars 2022 et compte désormais plus de 30 000 normes mises en correspondance avec les ODD et plus de 40 nouvelles études de cas.

15. Le WP.6, en étroite collaboration avec la CEI, appuie également deux initiatives sectorielles, qui portent respectivement sur les équipements utilisés en milieu explosif et sur la cybersécurité. La première s'appuie sur le système de certification des équipements utilisés à proximité d'explosifs (IECEx) élaboré par la CEI et bénéficie du soutien du Gouvernement allemand par l'intermédiaire du Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), l'organisme national allemand de métrologie, et la seconde bénéficie de l'appui du Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI.

16. Le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation bénéficie d'un partenariat avec le Comité technique 262 de l'ISO sur le management du risque, et le WP.6 est membre du Groupe Alliances stratégiques et réglementation, qui fournit des conseils stratégiques au Comité pour l'évaluation de la conformité (CASCO) de l'ISO. L'Institut britannique des normes (BSI) a récemment pris la présidence de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. L'initiative sectorielle START-Ed sur l'enseignement et la normalisation est depuis le printemps 2020 en liaison avec le Comité technique 232 de l'ISO sur l'éducation et les services de formation.

2. Métrologie et autres aspects de l'infrastructure nationale et internationale de gestion de la qualité

17. Le WP.6 travaille en partenariat avec les institutions nationales, régionales et internationales dont les travaux servent de fondement aux systèmes de gestion de la qualité. Son partenaire le plus proche est le German Physikalisch-Technische Bundesanstalt (PTB), qui est également le principal donateur des projets extrabudgétaires portant sur l'utilisation et l'adoption de normes volontaires et sur les normes au service de la réalisation des ODD.

18. Les autres principaux partenaires sont le Bureau international des poids et mesures (BIPM), le Comité international des poids et mesures (CIPM), le Forum international de l'accréditation (IAF), la CEI, la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC), l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML), le Comité international de métrologie légale (CIML), l'ISO, l'UIT et l'ONUDI. Cette coopération se traduit, par exemple, par la mise en commun de connaissances spécialisées, une assistance technique et un appui à la participation à des réunions. Le WP.6 a fait le point sur ses activités et sur la transition vers un environnement plus numérique lors du Congrès international de métrologie tenu à Lyon le 9 septembre 2021.

19. Depuis 2010, le WP.6 est membre du Réseau international de l'infrastructure qualité, anciennement dénommé Réseau de métrologie, d'accréditation et de normalisation pour les pays en développement, qui réunit les organisations suivantes : Banque mondiale, BIPM, CEI, CIPM, CIML, Forum international de l'accréditation, ILAC, ISO, OIML, OMC, ONUDI et UIT. Au sein de ce réseau, la coopération se traduit notamment par la mise en commun de connaissances spécialisées et la participation mutuelle aux réunions.

3. Coopération avec les milieux universitaires

20. La coopération avec les milieux universitaires s'est poursuivie en 2021-2022. Le secrétariat du WP.6 pose les premiers jalons pour la création d'un réseau de personnes référentes parmi les experts universitaires. La proposition vise à garantir que l'enseignement des questions relatives à la normalisation soit intégré dans les programmes d'études des étudiants des filières non techniques afin que ceux-ci disposent de connaissances de base quant aux prescriptions et aux attentes lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Ce réseau devrait être mis en place au cours du second semestre de 2022 et servir de base à une meilleure coopération avec les instituts universitaires et les instituts de formation technique.

IV. Facilitation du commerce

21. La CEE fait partie du Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives. Dirigé par la CNUCED, ce groupe a été établi en 2007 pour créer des synergies entre le renforcement des capacités de production et le développement du commerce dans le cadre de l'initiative « Unis dans l'action » de l'ONU.

22. La CEE et la CNUCED ont rédigé conjointement une spécification fonctionnelle pour un système électronique de gestion des certificats de conformité des fruits et légumes frais. Des experts de l'autorité compétente allemande ont apporté leur concours à la rédaction de cette spécification. Une ébauche du document a été présentée au Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles (WP.7) à sa soixante-seizième session, qui s'est tenue du 15 au 17 novembre 2021. L'objectif de ce document est de définir une spécification pour un système électronique de gestion des certificats de conformité qui puisse être mise à disposition des autorités compétentes. La spécification décrit le processus strict qu'il convient de suivre de bout en bout pour faire une demande de certificat de conformité, traiter cette demande et délivrer le certificat. Le processus est défini en termes généraux et devra être adapté au flux de travail et au cadre juridique particulier de chaque pays. Pour le moment, la spécification est axée sur les opérations essentielles relatives au dédouanement à l'exportation. Les procédures pour le dédouanement à l'importation et d'autres procédures complémentaires pourront être intégrées ultérieurement. Si ce projet reçoit une adhésion suffisamment forte de la part des parties, la CEE et la CNUCED rechercheront des fonds pour le développement et le déploiement d'un tel système.

23. Le secrétariat de la CEE a affirmé son rôle au sein de la plateforme multipartite eTrade for All³. Le secrétariat de la CEE a participé à l'initiative eTrade for All de la CNUCED en contribuant, avec d'autres commissions régionales de l'ONU, à la publication d'une série de rapports sur les conséquences de la COVID-19 sur le commerce électronique. À cet égard, il a publié un document intitulé « Regional Report on Post-Pandemic COVID-19 Economic Recovery: E-Commerce and Trade Facilitation » (Rapport régional sur la reprise économique après la pandémie de COVID-19 : Commerce électronique et facilitation des échanges), qui met en évidence le rôle de la facilitation du commerce dans le développement du commerce électronique dans les pays en transition membres de la CEE.

24. La CEE a continué d'aider le secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et les États membres de ladite Convention à lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages en élaborant les normes eCITES et en organisant des ateliers pour soutenir les pays dans leurs activités de dématérialisation des permis CITES. Elle a récemment élaboré, conjointement avec le secrétariat de la CITES, des lignes directrices et des pratiques exemplaires à l'intention des autorités nationales aux fins de la mise en œuvre de l'échange international de permis CITES électroniques. Ce document a été approuvé par le groupe de travail CEFAC-ONU/CITES et sera présenté à la prochaine Conférence des Parties à la CITES en tant que nouvelle norme internationale. Pour aider les États membres à mettre en œuvre l'échange de permis électroniques, la CEE et la CESAP hébergent l'équipe spéciale pour l'échange de permis CITES électroniques, qui est ouverte aux administrations des États membres. Le système de gestion automatisée des permis « eCITES BaseSolution » est désormais à la disposition des Parties, qui peuvent choisir de le mettre en place.

25. À sa quatrième réunion, qui s'est tenue en ligne le 30 novembre 2021, le Groupe de travail sur les systèmes électroniques et les technologies de l'information du Comité permanent de la CITES a présenté son projet de rapport, qui comportait les conclusions de ses discussions ainsi que ses recommandations destinées au Comité permanent. Comme demandé, la CEE a formulé des observations sur le projet de rapport. Il a été indiqué que la version 2.0 de la boîte à outils pour les permis CITES électroniques fournissait les normes et

³ L'initiative eTrade for All a pour objet d'aider les pays en développement à évaluer les obstacles et les perspectives, à exploiter le potentiel du commerce électronique pour un développement durable et inclusif, à prendre contact avec des partenaires potentiels, à s'informer sur les tendances et les bonnes pratiques, et à accéder à des données actualisées sur le commerce électronique. Voir (à partir de janvier 2020) <https://etradeforall.org/>.

spécifications techniques et décrivait les processus opérationnels qui pouvaient aider les Parties à mettre en place leurs systèmes de permis électroniques. La boîte à outils n'a pas été mise à jour depuis la publication de sa version 2.0 en 2013. Des mises à jour et des révisions sont néanmoins nécessaires pour refléter l'évolution constante des normes internationales. Le secrétariat de la CITES a donc, en consultation avec la présidence du Groupe de travail et grâce à un financement généreux de la Suisse, lancé la révision de cette boîte à outils CITES pour les permis électroniques. La révision tiendra compte de l'élaboration de nouvelles normes du CEFACT-ONU ainsi que des nouvelles recommandations établies par le secrétariat de la CITES et sera élaborée en consultation avec les membres du Groupe de travail et d'autres parties intéressées. La boîte à outils révisée devrait être disponible avant la prochaine réunion de la Conférence des Parties à la CITES.

26. La technologie de la chaîne de blocs/des registres distribués a été un sujet majeur pendant la période considérée. Le CEFACT-ONU et son secrétariat ont collaboré avec d'autres acteurs en vue de faire une mise au point sur la question et d'expliquer l'importance des normes sémantiques bien définies dans ces domaines. Les acteurs en question sont l'OCDE, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), la Coalition néerlandaise pour la chaîne de blocs (Dutch Blockchain Coalition), le Gouvernement slovène, le SDG Lab de l'ONU et la Division des institutions publiques et de l'administration numérique du Département des affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU.

27. L'OCDE appuie la promotion et la diffusion des recommandations et normes du CEFACT-ONU relatives aux technologies de pointe et à la diligence raisonnable dans les chaînes de valeur industrielles en faisant appel au secrétariat de la CEE dans le cadre de l'élaboration de publications et en invitant des représentants de la CEE à prendre la parole à l'occasion d'événements qu'elle organise.

28. L'OCDE a organisé le 17 février 2022 un atelier sur les nouvelles possibilités et les défis qu'offre l'échange de certificats sanitaires électroniques pour le commerce des produits d'origine animale. Un projet de rapport dressant un état des lieux de la situation actuelle en terme de certification sanitaire par voie électronique (« *Electronic sanitary certificates for trade in animal products: Opportunities and challenges* ») a été distribué en amont de l'atelier afin de recueillir des observations et a servi de point de départ pour les discussions. Dans la continuité de cet atelier, le projet de rapport sera révisé et présenté au Groupe de travail mixte sur l'agriculture et les échanges pour examen à sa réunion de mai 2022.

29. En 2020, la CEE a conclu un accord de partenariat multilatéral avec l'Organisation maritime internationale (OMI), l'Organisation mondiale des douanes (OMD) et l'ISO afin d'aider l'OMI à élaborer et à tenir à jour une version électronique de la Convention visant à faciliter le trafic maritime international (Convention FAL). La première version de ce modèle de données de référence de l'OMI a été officiellement lancée à l'occasion de la réunion de juin 2021 du Comité FAL. Ce modèle est entièrement compatible avec ceux des trois organismes de normalisation ; une version CEFACT-ONU de ce modèle sera publiée prochainement.

30. Dans le cadre d'une mise en œuvre pilote de l'interface de programmation d'applications (API), le secrétariat de la CEE a étudié avec l'OMI la possibilité d'échanger des données entre le nouveau Répertoire de codes des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU) et le nouveau module du Système mondial intégré de renseignements maritimes, sur la base de la spécification API convenue lors de la quatrième réunion annuelle du Groupe consultatif du LOCODE-ONU en 2020. Cet échange facilitera la synchronisation des données du LOCODE-ONU et de son code dérivé : le numéro d'installation portuaire attribué par l'OMI.

31. Un document de réflexion a été rédigé conjointement par les secrétariats de la CEE et de la FAO et approuvé lors de la quatrième réunion annuelle du Groupe consultatif du LOCODE-ONU en tant que politique générale visant à soutenir l'inclusion et le maintien dans le LOCODE-ONU de tous les ports désignés dans le cadre de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port pour la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le Secrétariat de la FAO en a rendu compte lors de la troisième réunion des Parties à l'Accord, qui s'est tenue du 31 mai au 4 juin 2021, et a lancé le débat auprès des

Parties à l'Accord quant à la question de savoir si les codes LOCODE-ONU devraient être considérés comme un prérequis obligatoire pour l'enregistrement des ports désignés au titre de l'Accord dans le système électronique de la FAO. Plusieurs délégations se sont dites favorables tandis qu'une Partie a fait part de ses préoccupations. Le débat se poursuivra par conséquent dans le cadre des travaux du Groupe de travail technique de la FAO sur l'échange d'informations, à l'occasion d'une réunion prévue en 2022.

32. Dans la continuité du premier document commun de réflexion, le secrétariat de la CEE a rédigé conjointement avec la FAO un autre document sur la façon dont le LOCODE-ONU peut être utilisé au service du Fichier mondial de la FAO et de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée en étendant l'inclusion et la mise à jour dans le LOCODE-ONU des ports désignés au titre de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port au reste des ports figurant dans le Fichier mondial. Le Fichier mondial de la FAO est appelé à devenir l'épine dorsale de la gestion internationale des pêches car il constitue le fondement du système d'information sur les pêches et des registres de navires, auxquels toutes les autres données devront inmanquablement être reliées. Il devrait donc favoriser la mise en œuvre de l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port.

33. La CEE et le Kirghizistan ont lancé le Plan national par étapes de facilitation du commerce (2021-2025), un cadre stratégique complet permettant de revoir les réformes du pays en matière de facilitation du commerce et de soutenir une reprise économique durable dans le pays après la pandémie de COVID-19. Grâce à ce plan, les parties prenantes disposent d'un outil qui permet de coordonner, de surveiller et de suivre la mise en œuvre des 59 activités couvertes. La CEE s'est également associée à l'Université kirghize d'économie pour développer une expertise en matière de facilitation du commerce grâce aux outils du CEFAC-ONU.

A. Stratégie commune des commissions régionales de l'ONU en matière de facilitation du commerce

34. Les cinq commissions régionales de l'ONU ont adopté une stratégie commune en matière de facilitation du commerce, qu'elles ont entérinée après qu'elle a été lancée en janvier 2010 à Beyrouth par leurs secrétaires exécutifs respectifs. En 2015, elles ont lancé une enquête sur la facilitation du commerce et le commerce sans papier. En 2021, avec les autres commissions régionales, la CEE a réalisé la Quatrième enquête mondiale des Nations Unies sur la facilitation du commerce numérique et durable, qui portait sur 143 pays répartis dans les cinq régions couvertes par les Commissions et dont les résultats provisoires ont été présentés lors d'une manifestation commune organisée en ligne en juillet 2021. Le rapport mondial a été publié en janvier 2022. Le rapport régional de la CEE a été publié en décembre 2021.

35. La quatrième Enquête mondiale sur la facilitation du commerce numérique et durable s'inscrit encore davantage dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les taux de mise en œuvre de la facilitation du commerce dans les pays participants sont calculés sur la base de 38 indicateurs qui font partie des dispositions de l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC, ainsi qu'en fonction des mesures supplémentaires relatives à l'automatisation et aux transactions commerciales transfrontalières sans papier, de la facilitation des échanges en temps de crise et des mesures d'évaluation du caractère inclusif des réformes visant à faciliter le commerce. Ces dernières mesures sont axées sur la facilitation du commerce pour les petites et moyennes entreprises (PME), l'agriculture, la participation des femmes au commerce et le financement du commerce.

36. La quatrième Enquête mondiale a été menée en étroite collaboration avec d'autres organismes mondiaux et régionaux s'intéressant à la facilitation du commerce et au commerce numérique, comme la CNUCED, la Chambre de commerce internationale (CCI) et la Commission économique eurasiennne. Les cinq commissions régionales ont créé conjointement un portail en ligne (www.untfsurvey.org) grâce auquel les pays peuvent avoir une vue d'ensemble de l'application des mesures aux niveaux national et régional et effectuer

des comparaisons. La CEE a également élaboré une brochure, publiée en février 2022⁴ dans laquelle sont présentées les principales conclusions de l'Enquête.

37. La cinquième Enquête mondiale sera lancée en janvier 2023. Ses résultats devraient être disponibles à l'été 2023.

B. Coopération avec d'autres organismes régionaux

38. Au cours des dernières années, le secrétariat de la CEE a coopéré avec plusieurs directions générales (DG) de la Commission européenne.

- Depuis 2019, la CEE participe activement aux ateliers du Forum sur le numérique dans les transports et la logistique (DTLF), qui dépend de la Direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE) et qui est chargé d'étudier les prescriptions en matière de documents pour les transports et la logistique et la dématérialisation de ces documents. Le sous-groupe 1 s'est fondé sur le modèle de données de référence du transport multimodal du CEFAC-ONU pour élaborer ses normes sémantiques.
- La Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD) a appuyé les travaux du CEFAC-ONU en matière de recommandations. La DG TAXUD et les États membres de l'UE ont contribué activement à réviser la Recommandation n°33 sur la mise en place d'un guichet unique et à en définir les modalités d'application à un guichet unique régional européen. La DG TAXUD s'est également intéressée aux modèles de données sémantiques du CEFAC-ONU, qui peuvent contribuer au regroupement des informations provenant de différents organismes publics.
- La Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) a participé aux travaux de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité environnementale, sociale et en matière de gouvernance des chaînes de valeur durables dans une économie circulaire de la CEE et a financé des activités de communication pour appuyer la diffusion du Protocole universel des Nations Unies pour l'échange de données relatives à la pêche.
- Le secrétariat de la CEE collabore également avec la Direction générale des partenariats internationaux (INTPA) – dénommée, jusqu'à janvier 2021, Direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) – et la Direction générale de l'environnement (DG ENV) afin de renforcer la viabilité et la circularité des chaînes de valeur dans les secteurs du textile et du cuir dans les États membres de l'Union européenne et dans d'autres régions du monde.
- La CEE a également participé activement aux travaux de la plateforme européenne multipartite sur la normalisation des technologies de l'information et de la communication. Cette initiative est menée sous l'égide de la Direction générale de l'informatique (DG DIGIT). Les responsables de la plateforme publient chaque année un plan glissant qui détaille les besoins de tous les organismes de l'UE et présente les normes élaborées par les organismes de normalisation. Les normes du CEFAC-ONU apparaissent en bonne place dans l'édition 2021 de ce plan.

C. Mémoire d'accord sur les transactions électroniques et comités techniques de l'ISO

39. Les signataires du Mémoire d'accord sur les transactions électroniques – CEE, ISO, UIT et CEI – se sont réunis à plusieurs reprises en 2021 pour débattre des faits nouveaux et des sujets d'intérêt commun. Des webinaires ont été organisés sur des sujets clés tels que l'Internet des objets, l'accessibilité et la traçabilité. La CEE assure la présidence liée au Mémoire d'accord sur les transactions électroniques de décembre 2021 à décembre 2022.

⁴ Voir https://unece.org/sites/default/files/2022-02/UNECE_Brochure_RegReport2021.pdf.

40. Le secrétariat de la CEE a suivi de près les liaisons officielles de catégorie A avec certains comités techniques de l'ISO, à savoir les comités techniques 46 (Information et documentation), 154 (Processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration), ainsi que la liaison de catégorie B avec le Comité technique 68 (Services financiers).

41. Le secrétariat de la CEE et la présidence du CEFACT-ONU ont joué un rôle actif dans le groupe de travail conjoint 1 sur la syntaxe EDIFACT (transmission électronique des données en matière d'administration, de commerce et de transport) du comité technique de l'ISO 154 et dans le groupe de travail conjoint 8 sur le contenu des données logistiques ; dans celui-ci, l'ISO réutilise les modèles de données sémantiques du CEFACT-ONU afin de normaliser les processus logistiques.

V. Suivi de la soixante-neuvième session de la Commission

42. La soixante-neuvième session de la CEE (20-21 avril 2021) était consacrée au thème de la promotion de « l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles ». Compte tenu de ce thème, la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE a concentré ses efforts de manière à intégrer la circularité et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les axes de travail pertinents et à encourager le débat dans la région de la CEE, le cas échéant et en fonction des ressources disponibles.

43. La Division du commerce et de la coopération économique a lancé un projet intitulé « Accelerating the Transition towards a Circular Economy in the ECE region » (« Accélérer la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE ») (2021-2024), financé par la 13^e tranche du Compte de l'ONU pour le développement. L'exécution de ce projet suppose des travaux de recherche et des analyses portant sur un large éventail de sujets liés au commerce, tels que les interactions entre le commerce et l'économie circulaire, l'amélioration de la traçabilité des produits le long des chaînes de valeur internationales, les marchés publics favorisant l'innovation, les dispositifs institutionnels à l'appui de l'économie circulaire, le financement et la gestion des déchets à l'appui de l'économie circulaire et l'utilisation durable des ressources naturelles. Dans le cadre de ce projet, la Division du commerce et de la coopération économique réunit des acteurs clés de la circularité, tels que la Fondation Ellen MacArthur, le Fonds finlandais pour l'innovation (Sitra), Chatham House (Institut royal des affaires internationales), l'ONUDI, le PNUE, l'UIT, la Cambridge Judge Business School de l'Université de Cambridge, et l'Université de Lund. Afin de favoriser davantage la coopération, la Division du commerce et de la coopération économique a lancé la plateforme « Circular STEP (Stakeholder Engagement Platform) », qui facilitera les échanges de données d'expérience et de pratiques exemplaires et mobilisera les parties prenantes dans le cadre de la transition vers l'économie circulaire. La plateforme réunira les gouvernements, le secteur privé, les institutions universitaires et de recherche, la société civile et d'autres acteurs des 56 États membres.

Tableau récapitulatif : coopération avec d'autres organisations

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
ORAN (Organisation régionale africaine de normalisation)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	L'ORAN a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
ASTM International	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	ASTM a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du Groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
BIPM (Bureau international des poids et mesures)	Réunions périodiques du Groupe de travail.	Le BIPM participe activement aux réunions du WP.6.
Chatham House (Institut royal des affaires internationales)	Participation active aux réunions/contribution aux analyses.	Le Programme Environnement et Société de Chatham House (Institut royal des affaires internationales) contribue activement à l'élaboration du document d'orientation sur le financement de l'économie circulaire et de la gestion durable des ressources naturelles.
Commission du Codex Alimentarius	Collaboration dans le domaine de l'élaboration des normes.	Les normes de la CEE sont transmises au Comité du Codex sur les fruits et légumes frais, au Comité du Codex sur les fruits et légumes traités et à la Commission du Codex Alimentarius. Participation mutuelle aux réunions pertinentes afin de partager des informations et de renforcer la coopération.
	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	La Commission du CODEX a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.
Communauté d'États indépendants (CEI), Conseil eurasiatique de normalisation, de métrologie et de certification de la Communauté d'États indépendants	Réunions périodiques du Groupe de travail.	Participation aux réunions du WP.6 et utilisation du Modèle international pour l'harmonisation des réglementations du WP.6.
CEE	Mémoire d'accord entre la CEE et la Commission économique eurasienne, et programme d'action annuel.	Le WP.6 et la Commission économique eurasienne sont régulièrement en contact et échangent des informations sur les meilleures pratiques dans le domaine de la coopération en matière de réglementation et de surveillance des marchés.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Mémorandum d'accord sur les transactions électroniques signé par la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT	Mémorandum d'accord sur les transactions électroniques signé par la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT.	<p>Dans le prolongement d'une coopération de longue date avec le service de la législation douanière de la CEE sur la facilitation des échanges et le guichet unique, des activités de renforcement des capacités ont été menées sur le rôle du guichet unique dans l'économie numérique.</p> <p>Les responsables de la CEE, la CEI, l'ISO et l'UIT se sont réunis à plusieurs reprises pour débattre des faits nouveaux et des sujets d'intérêt commun. Des webinaires ont été organisés sur des questions clés telles que les transactions électroniques et la chaîne de blocs (22 octobre 2021). La CEE assure la présidence liée au mémorandum d'accord de décembre 2021 à décembre 2022.</p> <p>Coopération et coordination entre les secrétariats. Les secrétariats organisent des réunions de gestion en moyenne tous les trois mois.</p> <p>Le Groupe de gestion du mémorandum d'accord sur les questions de coordination et de normalisation se réunit une fois par an avec les secrétariats, les groupes de travail individuels des quatre organisations signataires et les groupes d'utilisateurs internationaux.</p> <p>En mars 2021, lors du Forum régional pour le développement durable, l'UIT et la CEE ont organisé conjointement une session sur la transformation numérique au service des objectifs de développement durable après la pandémie de COVID-19.</p>
Fondation Ellen MacArthur	Participation active aux réunions/contribution aux analyses.	<p>Octobre 2021, contribution à la concertation régionale (en ligne) sur le commerce et la coopération internationale au service de la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE.</p> <p>Novembre 2021, contribution à la table ronde (en ligne) sur l'économie circulaire et la promotion de la circularité dans le commerce des denrées alimentaires.</p> <p>Examen collégial du projet de modèle pour l'analyse thématique nationale des lacunes en matière d'économie circulaire, qui sera partagé avec les pays d'Europe, du Caucase et d'Asie centrale dans le cadre d'un projet du Compte de l'ONU pour le développement. Contribution, également, au recensement des experts pour le document d'orientation sur les arrangements institutionnels relatifs à l'économie circulaire et à la gestion durable des ressources naturelles.</p>
Commission européenne	Réunions périodiques du Groupe de travail.	<p>La Commission européenne participe à toutes les sessions annuelles du WP.6, en contribuant aux travaux du Groupe et en faisant le point sur ses propres activités. Elle participe également à des activités liées à la surveillance des marchés, à la coopération en matière de réglementation et à la gestion des risques.</p>

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Comité européen de normalisation (CEN) et Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	La Commission européenne coopère étroitement avec le WP.7 et ses sections spécialisées et assiste à leurs réunions annuelles ; elle harmonise sa législation en matière de commercialisation avec les normes de la CEE. Le CEN et le CENELEC ont signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participent activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Le CEN et le CENELEC se préparent à soumettre les résultats de la mise en correspondance de leurs normes sur les ODD, qui seront affichés sur le portail du WP.6 sur les normes au service de la réalisation des ODD.
Direction générale de la mobilité et des transports (DG MOVE), Union européenne	La CEE est dotée d'un statut d'observateur auprès du Forum sur le numérique dans les transports et la logistique (DTLF).	Le modèle de données de référence du transport multimodal du CEFAC-ONU a été choisi par le DTFL pour élaborer ses normes sémantiques. Depuis 2019, la CEE participe régulièrement aux ateliers des sous-groupes du Forum, qui est chargé d'étudier les prescriptions en matière de documents pour les transports et la logistique et la dématérialisation de ces documents.
Direction générale de la fiscalité et de l'union douanière (DG TAXUD), Union européenne	La DG TAXUD organise régulièrement des réunions avec le groupe de mise en œuvre du guichet unique des États membres.	La DG TAXUD a appuyé les travaux du CEFAC-ONU en matière de recommandations. La DG TAXUD et les États membres de l'UE ont contribué activement à réviser la Recommandation n° 33 sur la mise en place d'un guichet unique et à en définir les modalités d'application à un guichet unique régional européen.
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE), Union européenne	Équipe CEE de spécialistes de la traçabilité des chaînes de valeur durables en matière d'environnement, de société et de gouvernance dans une économie circulaire.	La DG MARE a participé aux travaux de l'Équipe de spécialistes de la traçabilité des chaînes de valeur durables en matière d'environnement, de société et de gouvernance dans une économie circulaire et a financé des activités de communication pour appuyer la diffusion du Protocole universel des Nations Unies pour l'échange de données relatives à la pêche.
Direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA) et Direction générale de l'environnement (DG ENV), Union européenne	Projet d'amélioration de la transparence et de la traçabilité des chaînes de valeur durables dans le secteur de l'habillement et de la chaussure, mis en œuvre conjointement par la CEE – par l'intermédiaire du CEFAC-ONU – et l'ITC, avec le soutien financier de la DG INTPA.	Le secrétariat de la CEE collabore également avec la DG INTPA et la DG ENV afin de renforcer la viabilité et la circularité des chaînes de valeur dans les secteurs du textile et du cuir dans les États membres de l'UE et dans d'autres régions du monde. Le projet a permis de créer une plateforme de concertation multipartite où ont dialogué plus de 200 experts représentant 190 000 entreprises de plus de 30 pays. Il est mis en œuvre en étroite collaboration avec l'ITC, l'OCDE, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la CNUCED, l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Pacte mondial des Nations Unies, la CITES, des organismes publics et le secteur privé (associations professionnelles et entreprises),

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
FAO	<p>Participation active aux réunions/contribution aux analyses.</p> <p>Activités et manifestations relatives aux pratiques et au commerce agricoles durables ainsi qu'aux systèmes alimentaires durables, y compris les pertes et les déchets alimentaires, et la prévention des pertes alimentaires.</p> <p>Coalition thématique des Nations Unies sur les systèmes alimentaires durables.</p> <p>La CEE collabore avec le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale à l'élaboration de la publication sur la sécurité alimentaire et la nutrition en Europe et en Asie centrale en 2022.</p>	<p>des universités, des groupes de réflexion et des organisations non gouvernementales. Le projet pilote visant à étudier la possibilité d'exploiter le potentiel de la technologie des chaînes de blocs en ce qui concerne la diligence raisonnable et la durabilité dans les chaînes de valeur du coton et du cuir associe des fournisseurs, des fabricants, des marques, des organismes de normalisation et des fournisseurs de solutions technologiques.</p> <p>Représentant de la Direction générale de l'environnement.</p> <p>Contribution de la Direction B – Économie circulaire et croissance verte à la concertation régionale (en ligne) sur le commerce et la coopération internationale au service de la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE. Contribution, également, au recensement d'experts pour l'élaboration de documents d'orientation sur les solutions numériques susceptibles d'accélérer l'adoption de l'économie circulaire.</p> <p>La CEE a présenté des travaux liés à l'économie circulaire dans le cadre du village virtuel de mise en réseau organisé lors de la conférence annuelle (en ligne) intitulée « Towards a new normal: Sustainable products for sustainable consumption » (Vers une nouvelle normalité : des produits durables pour une consommation durable). Cette activité a été coordonnée avec l'Unité B1 – Économie circulaire, production et consommation durables de la Direction générale de l'environnement.</p> <p>La FAO, seule ou en collaboration, a organisé plusieurs conférences et manifestations pour diffuser les connaissances et renforcer l'impact des mesures relatives aux pratiques et au commerce agricoles durables, ainsi qu'à la prévention des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires. Exemple récent : Forum régional pour le développement durable – table ronde d'apprentissage entre pairs – Groupe 1 : Personnes, Session 1-2 : Accélérer la réalisation des ODD en temps de pandémie : rendre les régimes alimentaires sains accessibles à tous.</p> <p>La CEE a contribué en 2022 à la publication de la FAO intitulée Regional Overview of Food Security and Nutrition in Europe and Central Asia (Vue d'ensemble régionale de la sécurité alimentaire et la nutrition en Europe et en Asie centrale).</p>

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Geneva Trade Platform	Organisation conjointe de manifestations en ligne sur des thèmes liés au commerce.	Harnessing e-commerce post-COVID-19: Opportunities and Challenges for Transition Economies (Exploiter les possibilités offertes par le commerce électronique après la pandémie de COVID-19 : opportunités et défis pour les pays en transition), février 2021.
Association du transport aérien international (AITA)	Mémorandum d'accord visant à renforcer l'appui de la CEE aux pays en développement qui s'efforcent de mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'OMC.	Promotion conjointe de l'application de recommandations, de normes et de meilleures pratiques internationales dans le domaine de la facilitation du commerce et des transactions électroniques. Activités communes de sensibilisation pour aider les pays à mettre en œuvre ces recommandations et normes, sous réserve des ressources disponibles. La CEE a participé aux réunions du groupe sur les codes de lieu de l'IATA pour favoriser encore davantage la convergence entre les codes IATA des aéroports et le Code des Nations Unies pour les lieux utilisés pour le commerce et les transports (LOCODE-ONU), qui est largement utilisé par toutes les autres administrations et moyens de transport.
OACI	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	L'OACI a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail de la CEE sur les normes au service de la réalisation des ODD.
Chambre de commerce internationale (CCI)	Mémorandum d'accord sur la coopération signé par la CEE et la CCI. Coopération avec CCI-Ukraine.	Participation aux activités du Groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU. Appui à la facilitation du commerce en Ukraine, notamment à travers le Groupe de travail interinstitutions sur la facilitation du commerce et la logistique en Ukraine, présidé par CCI-Ukraine.
CEI	Réunions périodiques du Groupe de travail. Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	La CEI a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre du WP.6 et participe régulièrement aux réunions de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre (WP.6). La CEI a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD. L'IECEE prend part aux réunions de la CEE et participe aux travaux du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation. Les travaux sur la cybersécurité ont été amorcés en coopération avec le Bureau d'évaluation de la conformité de la CEI.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
		<p>Le WP.6 collabore avec la CEI, son Bureau d'évaluation de la conformité et ses trois systèmes d'évaluation de la conformité (le système mondial d'essais de conformité et de certification des matériels et composants électrotechniques IECEE, IECEx et le système d'évaluation de la qualité pour des composants électroniques IECQ) et son Comité technique 31 sur le projet « Équipements en milieu explosif ».</p> <p>L'IECEX organise chaque année des conférences internationales en collaboration avec la CEE.</p>
Institute of Electrical and Electronics Engineers (IEEE)	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	L'IEEE a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail.
OMI	Accord de partenariat. Participation active aux réunions.	La CEE a conclu en 2020 un accord de partenariat avec l'OMI pour l'aider à élaborer et à mettre à jour des normes relatives au commerce électronique dans le cadre de la Convention visant à faciliter le trafic maritime international. La première version de ce modèle de données de référence de l'OMI a été officiellement lancée à l'occasion de la réunion de juin 2021 du Comité de la simplification des formalités de l'OMI. La norme équivalente du CEFACT-ONU a été publiée peu après.
INetQI (Réseau international de l'infrastructure qualité, anciennement dénommé « Réseau d'assistance en métrologie, accréditation et normalisation pour les pays en développement » [DCMAS])	Groupe conjoint de coordination : BIPM, CIPM, FIA, CEI, ILAC, OIML, CIML, ISO, UIT, ONUDI, OMC et Banque mondiale.	Le WP.6 est un membre fondateur du « Réseau international de l'infrastructure qualité » et participe à toutes les réunions de ce groupe.
ISO	Réunions périodiques du Groupe de travail.	L'ISO participe à toutes les réunions et séminaires du WP.6.
(voir aussi les comités techniques de l'ISO ci-après et le mémorandum d'accord sur les transactions électroniques ci-avant)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	<p>L'ISO a signé la Déclaration du WP.6 sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre.</p> <p>L'ISO participe activement à toutes les réunions et manifestations du WP.6 organisées dans le cadre de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.</p> <p>L'ISO a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail.</p> <p>Lors des travaux du Comité d'évaluation de la conformité (CASCO) de l'ISO, le secrétariat de la CEE présente les activités du WP.6.</p>

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
		Un partenariat a été établi avec le Comité pour la politique en matière de consommation (COPOLCO) de l'ISO.
	Réunions périodiques du Groupe de travail.	La CEE est un membre ayant droit de vote de l'autorité chargée d'administrer la norme ISO 3166 (Codes des noms de pays).
Comité technique 154 de l'ISO sur les processus, éléments d'informations et documents dans le commerce, l'industrie et l'administration	Liaison de catégorie A. Réunions périodiques du Groupe de travail.	<p>La CEE entretient une liaison de catégorie A avec le Comité technique 154 de l'ISO. Elle veille à la compatibilité des normes et évite les chevauchements inutiles.</p> <p>Le groupe de travail conjoint 1 sur la norme ISO 9735 (EDIFACT – Règles de syntaxe au niveau de l'application) est un groupe conjoint ISO/CEE.</p> <p>Le groupe de travail conjoint 8 sur le contenu et le processus des données logistiques est un groupe conjoint ISO/CEE.</p> <p>Des progrès ont été enregistrés dans plusieurs domaines au cours de la période visée, notamment l'élaboration d'une nouvelle norme pour la logistique du commerce électronique (ISO DIS 23354), la syntaxe EDIFACT et l'utilisation de la chaîne de blocs pour l'échange de connaissances négociables (PWI5909).</p> <p>Le Comité technique 154 participe aux réunions des groupes de travail du CEFAC-ONU.</p>
Comité technique 68 de l'ISO sur les services financiers	Liaison de catégorie B.	La CEE entretient une liaison de catégorie B avec le Comité technique 68 de l'ISO et partage des informations sur les travaux en cours pour éviter les chevauchements inutiles. Participation active aux réunions du Comité technique 68.
Comité technique 127 de l'ISO sur les engins de terrassement	Réunions périodiques du Groupe de travail.	Le Comité technique 127 participe et contribue au projet de réglementation sectorielle du WP.6 intitulé « Initiative dans le secteur des engins de terrassement ».
Comité technique 262 de l'ISO sur la gestion du risque	Réunions périodiques du Groupe de travail.	<p>Activités régulières de coordination et d'échange d'informations dans le domaine de la gestion du risque, et appui au Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, qui relève du WP.6.</p> <p>Un membre du Comité technique 262 de l'ISO coordonne conjointement le Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, qui relève du WP.6.</p>
Centre du commerce international (ITC)	Mémorandum d'accord signé par la CEE, la CNUCED et l'ITC pour la coordination des activités de sensibilisation et de soutien afin	L'ITC collabore avec la CEE à l'élaboration et à la diffusion de matériels de formation sur la facilitation du commerce, à la diffusion des normes de qualité des produits agricoles de la CEE et à des activités de renforcement des capacités.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	d'aider les pays en développement à appliquer l'AFE. Réunions périodiques du Groupe de travail.	L'ITC participe aux réunions et manifestations du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, qui relève du WP.6. Le WP.6 travaille avec l'ITC à la publication d'un guide commun sur l'intégration de la gestion du risque dans la facilitation du commerce, à paraître en 2022.
Union internationale des télécommunications (UIT)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	L'UIT a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
Centre CIRCLE de l'Université de Lund	Participation active aux réunions/contribution aux analyses.	Contribution au webinaire national axé sur les microentreprises et petites et moyennes entreprises de Roumanie.
OCDE	Réunions périodiques du Groupe de travail. Participation aux réunions.	Le secrétariat du WP.6 participe activement au réseau des organisations internationales partenaires de l'OCDE. La Division des Échanges et marchés agro-alimentaires de la Direction des Échanges et de l'agriculture de l'OCDE a contribué aux débats de la table ronde organisée (en ligne) en novembre 2021 et intitulée « Circular Economy – Fostering Circularity in Food Trade (Économie circulaire – Promouvoir la circularité dans le commerce des denrées alimentaires).
Régime de l'OCDE pour l'application de normes internationales aux fruits et légumes	Réunions périodiques du Groupe de travail. Élaboration de normes.	Le calendrier des réunions est établi en concertation par les deux secrétariats, qui participent activement à leurs réunions pertinentes respectives. L'OCDE travaille à l'élaboration de brochures d'information sur les normes de la CEE. La CEE et l'OCDE travaillent en étroite collaboration à la mise à jour et à l'interprétation des normes.
Organisation internationale de métrologie légale (OIML)	Études de la Commission économique pour l'Europe sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce.	Collaboration avec l'OIML pour aider les pays à mettre en œuvre les recommandations concernant la métrologie issues des études nationales sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce.
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	Contributions aux analyses. Activité conjointe.	La CEE contribue aux parties relatives au commerce des études et activités de l'OSCE ayant trait à la dimension économique, en s'appuyant sur les recommandations

Organisation	Mécanismes de coopération	Coopération actuelle
Comisión Panamericana de Normas Técnicas (COPANT)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	<p>formulées dans les études sur les obstacles réglementaires et procéduraux au commerce et les travaux du sous-programme Commerce.</p> <p>La CEE a collaboré avec l'OSCE dans le cadre de cours de formation dispensés au Bélarus, au Kirghizistan et en République de Moldova.</p> <p>La COPANT a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.</p>
Commissions régionales de l'ONU	<p>Réunions.</p> <p>Renforcement des capacités.</p> <p>Projets conjoints.</p> <p>Collaboration en matière de facilitation du commerce dans des États membres communs et appui conjoint au Programme spécial des Nations Unies pour les économies et pays d'Asie centrale (SPECA)</p>	<p>Réunions de coordination sur le commerce et la facilitation du commerce entre la CEE et les quatre autres commissions régionales.</p> <p>Collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) dans le cadre de la mise en œuvre du projet, financé par le Compte de l'ONU pour le développement, de renforcement de la cohérence des politiques menées et de la durabilité des structures nationales de production et de consommation dans le commerce Nord-Sud et Sud-Sud de produits agricoles, qui est arrivé à terme en décembre 2021.</p> <p>La CEE appuie l'action de la CESAO, avec laquelle elle collabore dans le domaine des pertes et du gaspillage de nourriture afin d'accroître la durabilité et de renforcer la sécurité alimentaire.</p> <p>La CEE et la CESAP soutiennent activement l'action entreprise par l'ONU dans le cadre du SPECA.</p> <p>Le conseiller régional de la CEE a participé à la préparation de la onzième tranche du Compte de l'ONU pour le développement et d'un projet de facilitation du commerce dans les pays en transition financé par la Fédération de Russie, et il collaborera à leur mise en œuvre.</p>
Sitra (Fonds finlandais d'innovation)	Participation active aux réunions/contribution aux activités appuyant les travaux de la Division du commerce et de la coopération économique de la CEE.	Dans le cadre de la plateforme sur le commerce et la durabilité organisée en décembre 2021, la Division du commerce et de la coopération économique a organisé, en collaboration avec Sitra, une session intitulée « Trade in circularity: Perspectives of developing and transition economies » (Commerce et circularité : perspectives des pays en développement et des économies en transition). Sitra a également inclus la

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
Institut de normalisation et de métrologie des pays islamiques (SMIIC)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	Division dans de nombreuses manifestations organisées en marge du Forum mondial sur l'économie circulaire. Le SMIIC a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
CNUCED	Mémoire d'accord signé par la CEE, la CNUCED et l'ITC pour la coordination des activités de sensibilisation et de soutien afin d'aider les pays en développement à appliquer l'AFE. La CEE a également signé, en 2005, un mémorandum d'accord avec le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce. Partenaire majeur du Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce, elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'Union internationale des transports routiers (IRU). Initiative eTrade for All.	La CEE et la CNUCED coopèrent étroitement en fournissant aux pays intéressés un appui à la mise en œuvre de l'AFE. Chaque organisation participe aux ateliers organisés sur ce thème par les autres parties. En collaboration avec la CNUCED, la CEE dispense des formations sur le commerce agricole durable. Activités conjointes et participation réciproque aux réunions, séminaires et forums, organisation conjointe de séminaires et contribution mutuelle aux projets. Dans le cadre de cette initiative, la CEE a publié un rapport intitulé « Regional Report on Post-Pandemic COVID-19 Economic Recovery: E-commerce and Trade Facilitation » (rapport régional sur la reprise économique après la pandémie de COVID-19 : Commerce électronique et facilitation des échanges), qui est consacré aux conséquences de la pandémie sur le commerce électronique dans les pays en transition et dans lequel figurent des recommandations visant à améliorer la facilitation du commerce et à développer le commerce électronique dans ces pays.
PNUD	Les secrétariats se concertent pour l'établissement des calendriers de réunions. Organisation conjointe d'activités de renforcement des capacités. Les plans de travail sont établis en coordination avec les bureaux de pays du PNUD, les équipes de pays des Nations Unies et le Centre régional du PNUD à Istanbul (Turquie).	Des activités conjointes de formation et de renforcement des capacités sont menées en Asie centrale afin de faciliter l'intégration des pays de la région dans les chaînes d'approvisionnement en produits agricoles : organisation d'ateliers, réalisation d'études, consultations et élaboration de matériels de formation et de mesures de mise en œuvre. Le PNUD participe aux actions de renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et aux activités du SPECA, et apporte son appui à ces activités.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
PNUE	Participation active aux réunions.	Participation active aux conférences et réunions du CEFAC-ONU. En octobre 2021, contribution à la concertation régionale (en ligne) intitulée « Harnessing trade and economic cooperation for the transition to a circular economy in the CEE region » (Le commerce et la coopération internationale au service de la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE).
Forum des Nations Unies sur les normes de durabilité (UNFSS)	Réunions, activités conjointes.	Collaboration dans le domaine de la normalisation.
ONUDI	L'ONUDI est membre du Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce (GFP). L'ONUDI est membre d'INetQI (voir plus haut). Contribution aux analyses.	Participation à des réunions conjointes sur la mise en œuvre de la facilitation du commerce. L'ONUDI participe aux sessions du WP.6. L'UNIDO a contribué au recensement des experts de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles.
Groupe interinstitutions des Nations Unies sur le commerce et les capacités productives (FAO, OIT, ITC, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international [CNUDCI], CNUCED, PNUD, PNUE, ONUDI, UNOPS, OMC et les cinq commissions régionales)	Les membres du Groupe fournissent une assistance qui vise à renforcer les capacités dans les domaines du commerce et des politiques productives, de la capacité d'offre, de la capacité d'exportation, de la capacité d'appliquer des règles commerciales ou liées au commerce, de la capacité de régler des différends, de la capacité de négocier, ainsi que des capacités dans les domaines de la recherche et de l'analyse.	Le Groupe conçoit et met en œuvre des programmes conjoints. La CEE a participé à des activités dans ses pays membres.
Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR)	Représentation au sein de la délégation de la CEE auprès de l'UNDRR.	Le secrétariat du WP.6 fait partie de la délégation de la CEE auprès de l'UNDRR et rend compte de toutes les activités du sous-programme Commerce liées à la réduction des risques de catastrophe. Les experts du WP.6, notamment au sein du Groupe d'experts de la gestion du risque dans les systèmes de réglementation, participent ponctuellement à des événements coordonnés qui contribuent à la mise en œuvre du « Cadre de Sendai ».

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
ONU-Femmes	Réunions périodiques du Groupe de travail.	ONU-Femmes participe activement aux réunions et aux manifestations de l'Initiative du WP.6 relatives à l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre et a fait sienne la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre.
OMD (Organisation mondiale des douanes)	La CEE et l'OMD ont signé un mémorandum d'accord en 2001.	Le secrétariat et la présidence du CEFACT-ONU participent aux réunions de l'équipe de projet du Modèle de données douanières et veillent à ce que les modèles du CEFACT-ONU et de l'OMD restent compatibles.
OMPI	Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.	L'OMPI a recensé les correspondances entre ses normes et les ODD et a transmis ces résultats afin qu'ils soient affichés sur le portail.
Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management (WOCAN)	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	WOCAN a signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration de normes tenant compte de la dimension de genre et participe activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.
Groupe de la Banque mondiale (WB)	Appui de la Banque mondiale à un ensemble d'activités de la CEE relatives au renforcement des capacités et appui, selon un principe de réciprocité, de la CEE aux objectifs de la Banque mondiale, notamment en matière de facilitation du commerce et des transports. La CEE a signé un mémorandum d'accord avec la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce en mars 2005. Partenaire majeur du Partenariat, elle est également membre de son comité directeur, aux côtés de la Banque mondiale, de l'OMD, de la CNUCED, de l'ONUDI, de l'OCDE et de l'IRU.	La CEE contribue activement à l'enrichissement du site Web du Partenariat mondial pour la facilitation du transport et du commerce, notamment en fournissant des informations de fond. La Banque mondiale participe aux réunions du CEFACT-ONU consacrées au domaine Procédures du commerce international. La recommandation de la CEE sur le guichet unique servira désormais de référence pour les projets de la Banque mondiale dans ce domaine. La Banque mondiale mesure l'importance des normes de transactions électroniques établies par le CEFACT-ONU pour l'agriculture et d'autres processus réglementaires.
OMC	Statut d'observateur au sein du Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC. Orientations et réunions relatives à l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.	Le WP.6 a participé à toutes les réunions du Comité des obstacles techniques au commerce et a fourni des mises à jour sur ses activités à chacune d'entre elles. Des représentants de l'OMC participent régulièrement aux réunions des organes subsidiaires du Comité directeur des capacités et des normes commerciales.

<i>Organisation</i>	<i>Mécanismes de coopération</i>	<i>Coopération actuelle</i>
	<p>Portail sur les normes au service de la réalisation des ODD.</p> <p>Statut d'observateur au Comité du commerce et du développement.</p> <p>Le Réseau des Nations Unies pour la facilitation du commerce est un groupe interinstitutions informel qui réunit l'OMC, la Banque mondiale, l'ITC, la CNUCED et la CEE.</p> <p>Collaboration avec le Programme des chaires de l'OMC.</p> <p>Participation aux discussions structurées de l'OMC sur le commerce et la durabilité environnementale.</p>	<p>Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce de l'OMC collabore avec la CEE dans le cadre de l'élaboration et de la diffusion de matériels de formation au commerce durable des produits agricoles.</p> <p>L'OMC consulte la CEE sur les orientations et les produits de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre. Les deux organisations travaillent conjointement sur les questions de genre liées aux normes.</p> <p>Aide au recensement et à la mise en correspondance des normes pouvant être utilisées pour appuyer la réalisation des objectifs et des cibles du Programme 2030, ainsi qu'à l'élaboration d'études de cas sur l'utilisation effective de normes à l'appui du développement durable par les autorités nationales et locales.</p> <p>La CEE collabore avec l'OMC aux fins de la mise en œuvre de l'AFE dans les pays en transition.</p> <p>Des représentants de la Division du commerce de la CEE participent à certaines sessions des comités de l'OMC (en qualité de représentants des commissions régionales de l'ONU), notamment aux réunions des organismes visés à l'annexe D plus de l'AFE organisées par le Mécanisme pour l'Accord sur la facilitation des échanges. Sur invitation, la CEE a présenté un exposé au Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC. Des représentants de l'OMC participent régulièrement aux réunions du groupe de travail sur la facilitation du commerce du CEFAC-ONU.</p> <p>Ces organismes ont signé la Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre et participent activement aux réunions pertinentes du groupe de l'Initiative sur l'élaboration de normes tenant compte des questions de genre.</p>
60 organismes nationaux de normalisation	Déclaration sur les normes et l'élaboration des normes tenant compte des questions de genre	